



Registre d'accessibilité

V3 - Juin 2024

Consultable sur www.orthographeformation.fr



Référentes handicap

Muriel CHAULET - Dirigeante d'Orthographe Formation
Annick VIDAL - Organisme Diffessens



Les formatrices et formateurs d'Orthographe Formation vous forment :

- en formations à distance,
- en formations en présentiel dans la salle de l'espace Le Relais à Saint-Péray,
- en formations en présentiel dans des salles louées à cet effet,
- dans les locaux de votre entreprise.

Votre handicap peut être pris en compte dans chacune de ces situations.

Sentez-vous libres de nous faire part de vos besoins.

Nous ne connaissons pas tous les handicaps mais nous sommes ouverts à trouver ensemble des solutions.

Nous sommes particulièrement attentives aux besoins spécifiques des personnes présentant, ou ayant présenté, des troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, ...).

Lors d'une demande de formation en individuel ou en entreprise, la question du handicap est évoquée dans un questionnaire.

Vous pourrez ainsi nous faire part de vos besoins particuliers et nous verrons si nous pouvons y répondre.

Si vous êtes en situation de handicap, deux questions vous seront posées :

- Disposez-vous d'une reconnaissance de votre handicap ?
- Avez-vous besoin de moyens de compensations ou d'aménagements spécifiques ?

Si la réponse à l'une de ces deux questions est oui, alors nous nous orientons vers le référent handicap de la structure ou vers un des nos partenaires.

Avant toute entrée en formation, le formateur est averti et reçoit si nécessaire les préconisations et une aide du référent handicap en matière d'aménagement ou de mise en place des compensations.

Si un aménagement ou un dispositif de compensation du handicap sont nécessaires pour passer un examen ou pour le e-learning, l'organisme de formation prévient le partenaire concerné afin que les mesures soient mises en place (+ de temps, entraînement e-learning aménagé...).

En cas d'impossibilité d'adapter nos locaux, les dispositifs et modalités de formation, nous mobiliserons les réseaux nécessaires pour vous accompagner et vous orienter en fonction de votre handicap (Cf. Notre réseau de partenaires)

Notre réseau de partenaires / Liens utiles



Plaquette informative de la DMA (Délégation Ministérielle à l'Accessibilité)
[Bien accueillir les personnes handicapées](#)



Maison Départementale des Personnes handicapées de la Drôme
04 75 79 70 09
<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/26>



Cap Emploi Drôme Ardèche
04 69 23 05 50
<https://www.capemploi-07-26.com/>



AGEFIPH – Ouvrir l'emploi aux personnes handicapées
Cliquez ici: <https://www.agefiph.fr/>



fiphfp
<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/auvergne-rhone-alpes>



Département de la Drôme
04 75 79 26 26
<https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/solidarites/handicap/>



Collectif Drôme Handicap
07 75 26 31 52
<https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/solidarites/handicap/>



Centre Ressources Illettrisme 07 26
07 81 19 81 32
<https://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cri07-26/>



Diffessens centre de formation handicap
06 67 64 18 82
<https://www.diffessens.fr/>

